



Vix,
Le 10 juin 2025

Le Maire,

Objet : Rentrée scolaire 2025-2026
Inscriptions
- au restaurant scolaire
- à la garderie périscolaire

Aux parents des enfants
de l'école publique Gaston Chaissac
de l'école privée Abbé Joseph Bulteau

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les documents nécessaires à l'inscription de votre ou vos enfants :

- La fiche famille recto/verso **datée et signée** (pensez à signaler les changements de coordonnées),
- Le mandat de prélèvement SEPA (si vous optez pour le prélèvement : **il faudra le signer et joindre un RIB**)
- L'autorisation de soins indispensable pour toute intervention des services de secours **datée et signée**.

Même si vous pensez ne pas avoir besoin de ces services, il est fortement conseillé de compléter les documents dès maintenant et de cocher la case « **par mesure de précaution** », afin de faire face à **toute situation imprévue** dans le courant de l'année scolaire.

Comme l'année passée, les réservations pour le **restaurant scolaire** étant faites à l'année, les repas seront facturés pour les jours sélectionnés. Toute modification doit faire l'objet d'un mail à contact-mairie@vix.fr **le mardi de la semaine qui précède le changement**.

Pour gérer au mieux la **garderie**, on vous demande, **dans la mesure du possible, de compléter la réservation**, ceci afin d'avoir un estimatif des effectifs réguliers et occasionnels.

Nous vous demandons de respecter les horaires de la garderie. Aucune dérogation **avant 7h15** n'est acceptée.

Le conseil municipal a délibéré concernant la **tarification à 1 €** pour les familles à faibles revenus et a décidé de **modifier la grille des tranches**. A ce jour, nous n'avons pas le retour de l'avenant de la convention de l'aide de l'Etat. **Dès que possible, nous ferons passer l'information sur le site de la commune.**

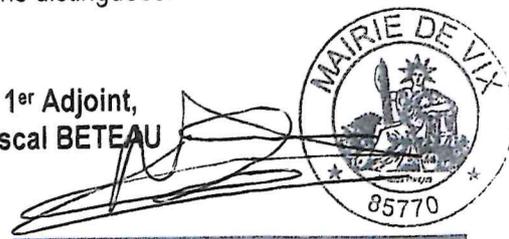
Seront disponibles sur le site de la commune www.vix.fr ou en mairie :

- Les tarifs du restaurant et de la garderie,
 - Les règlements du restaurant et de la garderie,
 - « Mon petit guide du midi », à faire signer à chaque enfant et à relire en cas de non-respect,
- que nous vous conseillons de prendre le temps de lire attentivement.

Afin de préparer au mieux la rentrée, nous vous remercions de retourner votre dossier **à la mairie** dans les meilleurs délais et **ce avant le 28 juin 2025**. Passé ce délai, une **pénalité de 15€** sera appliquée

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le 1^{er} Adjoint,
Pascal BÉTEAU



PERSONNES MAJEURES AUTORISÉES A RÉCUPÉRER MON OU MES ENFANT(S)

Nom et prénom	Lien de parenté	Téléphone

Médecin traitant : à ☎ :
 Clinique ou Hôpital (en cas d'accident) :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom et prénom	Lien de parenté	Téléphone

Assurance Responsabilité Civile : Nom de la compagnie – tel N° de contrat (pas de copie de l'attestation)

Adresse de facturation si séparation cocher Responsable 1 ou Responsable 2
 Autre _____
 Prélevé RIB à joindre Quotient supérieur à 1200€ Domicile VIX ou Hors commune

RESPONSABLES LEGAUX

Responsable 1 lien de parenté avec l'enfant : _____
 Nom et Prénom :
 Date et lieu de naissance
 Adresse :
 ☎ domicile : portable Mail :
 Nom, adresse et tel employeur :

Responsable 2 lien de parenté avec l'enfant : _____
 Nom de naissance – Nom d'épouse et Prénom
 Date et lieu de naissance
 Adresse
 ☎ domicile portable Mail :
 Nom, adresse et tel employeur
 N° CAF : Ou N° MSA :

Nous certifions exacts les renseignements ci-dessus et déclarons avoir pris connaissance du règlement de la garderie périscolaire et du restaurant scolaire, de la grille des mesures de sanctions ainsi que du petit guide du midi et que toute modification de situation survenue en cours d'année scolaire doit être signalée en mairie.
 Ces documents sont téléchargeables sur le site www.vix.fr ou disponibles en mairie.

Le _____
 (signature obligatoire des responsables légaux des enfants)

Allergies : certificat médical obligatoire (PAI)

En cas de changement ou d'inscription occasionnelle, prévenir la mairie expressément le mardi au plus tard pour la semaine suivante, par écrit dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail contact-mairie@vix.fr sinon le repas sera facturé au tarif majoré.

école fréquentée publique privée

RESERVATION CANTINE

tous les jours	ou	tous les lundis	tous les mardis	tous les jeudis	tous les vendredis	ou	occasionnellement	ou	mesure de précaution
----------------	----	-----------------	-----------------	-----------------	--------------------	----	-------------------	----	----------------------

1er enfant

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____ à compter du _____

Sexe : _____ Classe : _____

2ème enfant

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____ à compter du _____

Sexe : _____ Classe : _____

3ème enfant

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____ à compter du _____

Sexe : _____ Classe : _____

4ème enfant

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____ à compter du _____

Sexe : _____ Classe : _____

RESERVATION GARDERIE

tous les jours	ou	tous les lundis	tous les mardis	tous les jeudis	tous les vendredis	ou	matin	soir	ou	matin	soir	occasionnellement	ou	mesure de précaution
----------------	----	-----------------	-----------------	-----------------	--------------------	----	-------	------	----	-------	------	-------------------	----	----------------------

à compter du _____

à compter du _____

à compter du _____

à compter du _____

